

Après consultation téléphonique des membres du conseil d'Administration, la décision d'un remboursement partiel des cotisations a été validée au prorata des semaines non actives. Dans l'éventualité de nouvelles restrictions en 2021 tous les remboursements s'effectueront en une seule fois.

Tous les chèques seront remis à l'encaissement début janvier avec un nouvel échéancier pour les adhérents ayant établi 3 chèques (janvier, mars, mai). Si vous souhaitez le modifier, prendre contact avec le secrétariat.

Principe de remboursement

- Nombre de semaines actives saison 2020/2021 = 36 semaines
- Part licence non remboursable (gym enfant, savate boxe française, nunchaku)
- Frais de fonctionnement de l'association à minima, non remboursable
- Frais de fonctionnement des activités (dessin peinture, poterie) non remboursable
- Déduction -10% dès la 2^{ème} cotisation (membres d'une même famille) n'est pas prise en compte

MODIFICATION DU MONTANT DE LA COTISATION :

- Danse à deux : Pas de cours au 1^{er} trimestre, montant de la cotisation au 1^{er} janvier 2021 = 104€
- Nunchaku : Zéro enregistrement au premier trimestre, montant de la cotisation à partir du 1^{er} janvier 2021 = 134€

BAREMES DE REMBOURSEMENT (suivant tableaux ci-dessous)

BAREME ACTIVITES ADULTES

Activité	COTISATION	Frais Fonctionnement	Part Licence ou Petites Fournitures	Base de Remboursement /semaine non active
Cardio Latino Circuit Training Fitness Dance	150	- 25	/	125 : 36 = 3€47/semaine Arrondi 3€50/semaine
Pilates	159	- 25	/	134 : 36 = 3€72/semaine Arrondi 3€70/semaine
Gym d'Entretien Badminton	162	- 25	/	137 : 36 = 3€80/semaine
Modern Jazz Street Jazz Tap Dance	180	- 25	/	155 : 36 = 4€30/semaine
Poterie	210	- 25	- 10 (fournitures)	175 : 36 = 4€86/semaine Arrondi 4€90/semaine
Savate Boxe Française	213	- 25	-34 (licence)	154 : 36 = 4€27/semaine Arrondi 4€30/semaine
Dessin Peinture	249	- 25	- 10 (fournitures)	214 : 36 = 5€94/semaine Arrondi 6€/semaine

Nombre de semaines non actives au 1^{er} trimestre = 10

BAREME ACTIVITES ENFANTS

Activité	COTISATION	Frais Fonctionnement	Part Licence ou Petites Fournitures	Base de Remboursement /semaine non active
Baby Gym Eveil à la danse	141	- 25	/	116 : 36 = 3€22/semaine Arrondi 3€20/semaine
Savate Boxe Française	154	- 25	-19 (licence)	110 : 36 = 3€05/semaine Arrondi 3€/semaine
Badminton	156	- 25	/	131 : 36 = 3€63/semaine Arrondi 3€60/semaine
Modern Jazz	162	- 25	/	137 : 36 = 3€80/semaine
Dessin Peinture Poterie	162	- 25	- 10 (fournitures)	127 : 36 = 3€52/semaine Arrondi 3€50/semaine
Gym Enfant	165	- 25	- 22 (licence)	118 : 36 = 3€27/semaine Arrondi 3€30/semaine
Modern Jazz Tap Dance	180	- 25	/	155 : 36 = 4€30/semaine

Nombre de semaines non actives au 1^{er} trimestre = 7

Le montant du remboursement est ainsi fixé à xxx euros par semaines. En fonction de l'évolution de la crise sanitaire nous ne pourrons évaluer le nombre de semaines non actives. Pour cette raison, les montants des semaines non actives vous seront restitués à partir du 1^{er} juin 2021.

Pas de reprise des activités avant début 2021.

Dans l'attente des décisions gouvernementales, des informations ciblées par activités vous seront communiquées ultérieurement.

Dans l'espoir d'une amélioration de la crise sanitaire, avec le souci de vous proposer une solution la plus équitable possible et en essayant de sauvegarder au mieux notre association, nous espérons avoir répondu favorablement à toutes vos interrogations.

Pour tout complément d'information, appelez le président de l'association, Mr Fernand De MARCHI au 06 16 25 63 50.

Cordiales salutations,

Le président du L.S.L.C.,
Fernand DE MARCHI